



**Élections fédérales du 2 mai 2011**

**Déclaration de la FTQ  
au conseil général extraordinaire**

**11 avril 2011**

## LES CONSERVATEURS : CINQ ANNÉES DE RECULS ET DE MÉPRIS

Si le Canada a longtemps été considéré comme un pays offrant une incontestable qualité de vie à ses citoyens et ses citoyennes, un pays démocratique, solidaire, juste et respectueux des droits humains, les cinq années de pouvoir du Parti conservateur lui ont fait prendre un virage inquiétant. On peut maintenant parler d'un pays fondé sur l'individualisme, le laisser-faire économique et des valeurs traditionnelles depuis longtemps dépassées.

À l'enseigne de son idéologie, le Parti conservateur a mis une croix sur les investissements sociaux, privilégiant les intérêts des entreprises et des mieux nantis au détriment des plus démunis. Ces valeurs conservatrices ne collent pas aux valeurs progressistes qui caractérisent le Québec. Elles sont contraires aux intérêts des Québécois et des Québécoises.

### ▪ Un bilan économique et social désolant

En période de prospérité économique comme en période de récession, les conservateurs ont accordé une série de réductions d'impôts aux entreprises, représentant des milliards de dollars en moins dans les coffres de l'État. Pourtant, le Canada a la réputation d'être un des pays les plus compétitifs sur le plan fiscal.

Au chapitre du développement économique, la politique du gouvernement Harper a essentiellement reposé sur l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, faisant fi des priorités économiques du Québec. Alors que les riches entreprises pétrolières ont obtenu des subventions et de généreux crédits d'impôt, les entreprises du secteur manufacturier du Québec n'ont reçu que des miettes. Alors que l'industrie automobile de l'Ontario a empoché une aide substantielle pour assurer sa restructuration, aucun plan de relance n'a été prévu pour l'industrie de la forêt. Alors que 60 % de l'industrie aéronautique était concentrée au Québec, le gouvernement conservateur a saupoudré ses contrats ailleurs au Canada, entraînant chez-nous la disparition d'un savoir-faire et la perte d'emplois de qualité.

Ayant affiché le plus important déficit de l'histoire budgétaire canadienne, le gouvernement Harper, s'il est réélu, gaspillera d'autres milliards de dollars pour la construction de méga-prisons et l'achat d'avions militaires.

## À LA FTQ, QUEL GENRE DE GOUVERNEMENT VOULONS-NOUS?

On a du mal à imaginer plus grave danger que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur majoritaire.

Au cours de la présente campagne, la FTQ entend mettre de l'avant un certain nombre de revendications, au centre desquelles la reconnaissance des aspirations légitimes du Québec est incontournable.

Malgré quelques signes positifs au chapitre de l'emploi, la FTQ demeure préoccupée par l'avenir de plusieurs secteurs notamment le manufacturier, l'industrie de la forêt et l'aérospatiale. Les enjeux de l'emploi et du développement économique, conformément au principe du développement durable, devraient figurer au cœur des priorités gouvernementales fédérales. De plus, le Québec doit obtenir des garanties afin de recevoir sa juste part des retombées économiques des différentes décisions politiques fédérales.

Le Parti conservateur a mis une croix sur le sort des plus démunis. Pensons par exemple au refus de bonifier les programmes de soutien de revenu, aux mesures insuffisantes pour améliorer les revenus des aînés et à la détérioration des conditions de vie des communautés autochtones.

Réinvestissements massifs dans la défense et coupes dans l'aide et le soutien aux plus démunis, voilà les priorités des conservateurs. C'est inacceptable.

### ▪ **La sourde oreille aux revendications des travailleurs et des travailleuses**

Depuis toujours, il existe deux législations distinctes qui s'appliquent aux travailleurs et aux travailleuses du Québec. Les salariés qui relèvent de la compétence fédérale sont assujettis à un Code du travail qui offre des droits inférieurs à ceux présents dans les législations québécoises. Par exemple, ils ne sont pas assujettis aux protections québécoises en matière de santé et de sécurité et toutes les revendications à cet effet ont été rejetées du revers de la main par le gouvernement conservateur. De la même manière, les travailleuses enceintes ou qui allaitent et dont le travail représente un risque pour leur santé, celle du fœtus ou du bébé, ne peuvent bénéficier du retrait préventif prévu à la législation québécoise.

Plusieurs projets de loi en faveur d'une loi anti-briseurs de grève pour les travailleurs et les travailleuses sous juridiction fédérale ont également été présentés à la Chambre des communes : tous ont été rejetés.

De même aucune demande réclamant l'équité salariale et le français comme langue de travail n'a reçu une écoute favorable.

Sous le règne conservateur, et sans compter le vol de 57 milliards à même la caisse d'assurance-emploi, les changements apportés aux critères d'éligibilité au régime de l'assurance-emploi ont pénalisé un grand nombre de travailleurs et de travailleuses, toutes compétences confondues. Actuellement, moins d'une personne en chômage sur deux se qualifie au régime en raison du nombre élevé d'heures de travail exigé dans la plupart des régions. Pour les femmes, c'est à peine le tiers d'entre elles qui se qualifie. C'est ainsi que les travailleurs et travailleuses sans emploi sont poussés vers la pauvreté et l'aide sociale.

Enfin, les conservateurs ont toujours refusé de mettre en place un programme de soutien aux travailleuses et aux travailleurs âgés qui ont perdu leur emploi.

### ***Des améliorations aux lois canadiennes du travail***

La FTQ souhaite que le futur gouvernement fédéral s'inspire des législations québécoises nettement plus intéressantes et avantageuses

- Adoption d'une loi anti-briseurs de grève.
- Adoption d'une loi contre le harcèlement psychologique au travail.
- Obtention d'une entente fédérale-provinciale pour assurer l'indemnisation du retrait préventif de la travailleuse sous compétence fédérale, enceinte ou qui allaite.
- Application de la Charte de la langue française dans toutes les entreprises régies par le Code canadien du travail.

### ***Des améliorations au régime de l'assurance-emploi***

- L'amélioration importante de l'accessibilité au régime;
- La hausse à 50 du nombre de semaines de prestations;
- La bonification des prestations par une hausse du taux de remplacement de 55 % à 60 % basé sur les 12 meilleures semaines;
- L'élimination du délai de carence de deux semaines;
- L'accessibilité pour les travailleurs étudiants;
- La mise en œuvre d'un véritable programme d'aide aux travailleuses et travailleurs âgés;
- Une caisse autonome administrée par les cotisants

## ▪ Les droits des femmes bafoués à plusieurs reprises

Au fil des ans, le gouvernement conservateur a posé un certain nombre de gestes qui s'attaquent systématiquement aux droits des femmes. Il s'est attelé à couper de façon draconienne dans le financement de la défense et de la promotion des droits des femmes. Dans cette foulée, douze bureaux régionaux de Condition féminine Canada ont été fermés, dont celui du Québec. Il a aussi remis en question le libre choix des femmes à l'avortement avec cinq différents projets de lois privés, dont le défunt projet de loi C-484, lequel cherchait à recriminaliser l'avortement.

Plein droit des femmes à l'avortement.

Le gouvernement conservateur a également refusé de reconnaître l'existence de l'inéquité salariale entre les hommes et les femmes et la nécessité de légiférer pour la corriger. Les batailles menées par les centrales syndicales, les groupes de femmes et les partis de l'opposition n'ont pas réussi à faire fléchir le gouvernement Harper en faveur de l'adoption d'une loi proactive en matière d'équité salariale pour les travailleuses sous juridiction fédérale. Même si, en 2009, le gouvernement a adopté la Loi sur l'équité dans la rémunération dans le secteur public, cette dernière restreint la portée réelle de l'équité salariale. En fait, les femmes se retrouvent dans une situation pire qu'avant!

Adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale pour les travailleuses sous juridiction fédérale.

## ▪ Immigration : renforcement des préjugés

Sous prétexte d'assurer la sécurité du pays, le Parti conservateur a resserré les différentes règles d'immigration : de nouveaux visas sont maintenant requis et les conditions de réunification des familles ont été resserrées.

Alors que ces nouveaux arrivants ne sont plus aussi bien traités qu'avant, les droits de plusieurs résidents permanents canadiens à l'étranger ont été ignorés.

Cependant, quand il s'agit d'accommoder les entreprises canadiennes qui prétendent avoir de graves problèmes de pénuries de main-d'œuvre, les conservateurs n'hésitent pas à assouplir le *Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires* pour favoriser l'entrée provisoire d'une main-d'œuvre migrante vulnérable. Ces travailleurs et ces travailleuses temporaires n'ont pas les mêmes droits que les personnes immigrantes résidentes et sont trop souvent victimes de mauvais traitements de la part des employeurs. Au cours de trois dernières années, le nombre de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires qui entrent au Canada pour y occuper des emplois provisoires est supérieur à celui des personnes immigrantes résidentes. Collectivement, on doit refuser ce renversement dans les politiques canadiennes d'immigration.

### ***Des améliorations dans la protection des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires***

Devant les abus manifestes dont font l'objet ces travailleurs et ces travailleuses, la FTQ considère qu'ils doivent être correctement protégés :

- Respect des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires;
- Assujettissement à toutes les législations du travail applicables.

## ▪ **Lutte au changement climatique : le bonnet d'âne**

Alors qu'il existe un consensus dans la communauté scientifique quant aux dommages causés à la planète par les gaz à effet de serre (GES), le gouvernement conservateur croit que c'est de la fumisterie. Il a renié les engagements canadiens envers le protocole de Kyoto et s'est refusé à appliquer les principes. Dans cet esprit, il a choisi de privilégier et de subventionner à coup de milliards de dollars l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. Ce sont les intérêts des entreprises pétrolières qui lui dictent sa conduite en matière environnementale. Aujourd'hui, il n'y a pas l'ombre d'un plan efficace et contraignant de diminution des GES. Il s'agit là d'un comportement totalement irresponsable.

Un minimum : respecter les engagements canadiens envers le protocole de Kyoto.

## ▪ **La ligne dure en matière de justice**

Même si la criminalité est en baisse constante au Canada et au Québec, le Parti conservateur croit que la lutte contre le crime passe par des peines plus sévères, notamment pour les jeunes contrevenants, et par la construction de nouvelles prisons. La proposition d'abolir le registre des armes à feu a été à plusieurs reprises au cœur des débats de la Chambre de communes ces dernières années. Suite à un vote serré, le registre a été sauvé de justesse. Depuis, Stephen Harper a répété sur toutes les tribunes qu'il reviendrait à la charge avec ce projet.

La FTQ a toujours revendiqué le maintien du registre des armes à feu.

## ▪ **Des reculs sur la scène internationale**

Selon Amnistie internationale, l'attitude et l'inaction du Parti conservateur ont terni la réputation du Canada comme chef de file dans la défense des droits humains. En voici quelques exemples. Il refuse toujours de ratifier trois des huit conventions fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail. Malgré une forte opposition, il a ratifié un accord de libre-échange avec la Colombie, pays où les droits syndicaux sont constamment bafoués. Il a renié la signature du Canada sur les engagements de Kyoto. Dans plusieurs pays où les droits humains ont été niés,

À ce chapitre, la FTQ réitère la nécessité, pour le Canada, de recouvrer son titre de chef de file dans le soutien des droits humains et soutient la mise en place d'un processus de surveillance des obligations internationales du Canada.

les conservateurs ont préféré jouer la carte de la modération en se gardant bien de condamner les pays fautifs. Pire, dans le cas d'Omar Kadhr, il a privé ce prisonnier de la protection accordée aux enfants soldats en vertu des conventions internationales, dont le Canada est un des signataires. Et c'est du bout des lèvres, et après des pressions énormes, que le gouvernement Harper a récemment adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Des organismes qui ont fait leur preuve en matière de coopération internationale ont vu leur financement sévèrement coupé, voire supprimé.

Par ces différents gestes, le Parti conservateur a renié l'engagement canadien de maintenir le niveau de l'aide humanitaire à 0,7 % de la richesse nationale.

#### ▪ **Déni de la démocratie parlementaire et absence de transparence**

Plusieurs actions et décisions du gouvernement conservateur ont érodé les fondements démocratiques de nos institutions. D'ailleurs, ce gouvernement est le premier dans l'histoire politique canadienne à être trouvé coupable d'outrage au Parlement. Il a délibérément omis de transmettre des informations essentielles, comme le coût des avions de chasse, et il a falsifié des documents, trompant sans vergogne la Chambre des communes. Par différentes manœuvres, il a constamment mis des bâtons dans les roues des travaux parlementaires, en prorogeant notamment le Parlement à deux reprises ou en procédant à des nominations partisans au Sénat de manière à mettre en échec des projets de loi votés par la Chambre de communes.

Le Parti conservateur a annulé sans scrupule les subventions aux organisations qui exprimaient des opinions différentes ou contraires à son idéologie. C'est ainsi que les organisations de la société civile, des groupes environnementalistes et de défense des droits des femmes, des coalitions de lutte contre la pauvreté... ont vu leur soutien financier disparaître comme neige au soleil.

Le gouvernement Harper n'a pas non plus hésité à utiliser l'intimidation pour faire taire les critiques. Pensons ici aux arrestations massives et à l'emprisonnement abusif et arbitraire de manifestants lors de la tenue des G8 et G20, une répression inédite dans l'histoire canadienne en temps de paix.

Tous ces agissements sont indignes d'une démocratie qui se respecte.

La FTQ a rejoint les rangs du mouvement *Pas de démocratie sans voix* qui prône notamment la défense et la protection de la liberté d'expression comme fondement de la vie démocratique.

La FTQ partage également, et sans réserve, la nécessité de soutenir financièrement les organisations de la société civile.

## ▪ Un grand absent des préoccupations fédérales : le Québec

Avec l'arrivée au pouvoir des conservateurs, on a vu un retour en force du mépris à l'égard des préoccupations légitimes du Québec. Des coupes dans les subventions aux entreprises culturelles et la non-reconnaissance du français comme langue de travail des travailleurs et des travailleuses sous compétence fédérale n'en sont que quelques illustrations. Le mépris ainsi exprimé envers la spécificité du Québec a même attisé les récriminations du ROC (*Rest of Canada*) contre le droit du Québec à l'autodétermination.

À plusieurs reprises, le gouvernement conservateur a utilisé son pouvoir de dépenser pour s'immiscer dans les champs de compétences du Québec, créant des chevauchements inefficaces et des doublages coûteux. Dans son projet de création d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières, le gouvernement Harper est allé de l'avant malgré une opposition ferme du Québec. Son arrogance envers le Québec est telle qu'il a laissé Air Canada vendre ses centres d'entretien de ses avions, enfreignant sa Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada, dont certaines dispositions visent notamment le maintien du centre d'entretien de Montréal. Ce laisser-faire du gouvernement conservateur met en danger des milliers d'emplois qualifiés au Québec.

## ▪ D'autres absents des préoccupations fédérales : les aînés

La bonification des programmes de soutien au revenu et l'amélioration des revenus à la retraite ne figurent pas au menu des conservateurs. Ils sont pourtant bien informés de la situation et de la pauvreté qui sévit chez nos aînés, pourtant ils ne font rien. Au Québec, en 2008, presque la moitié (45 %) des personnes retraitées de 65 ans et plus sont financièrement démunies, les femmes plus encore que les hommes.

La FTQ est d'avis que le Québec a le droit d'exprimer sa différence aux plans économique, social et culturel.

### ***Un règlement du déséquilibre fiscal***

La FTQ exige que le gouvernement fédéral verse l'entièreté des sommes dues au Québec, notamment en matière de transferts aux provinces pour la santé et pour l'éducation postsecondaire, de péréquation et de diverses compensations.

Elle exige aussi le versement d'une compensation de 2,2 milliards de dollars pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ.

### ***Des améliorations aux régimes de retraite***

Au cours de la dernière année, la FTQ a lancé une campagne revendiquant des bonifications substantielles aux régimes de retraite publics.

- Doubler les prestations publiques;
- Hausser de 15 % le Supplément de revenu garanti (SRG) et inscrire les aînés automatiquement à ce programme;
- Sécuriser les rentes des travailleurs et travailleuses lors de la faillite d'une entreprise par l'ajustement des lois pertinentes.

## **CETTE FOIS-CI, IL FAUT BATTRE LES CONSERVATEURS!**

Les membres de la FTQ rejettent le projet de société proposé par le Parti conservateur. Il faut dire non aux politiques conservatrices idéologiques qui ne collent pas aux valeurs progressistes des Québécois et des Québécoises. Il faut aussi dénoncer vigoureusement les attaques de tout parti politique contre les droits des travailleurs et des travailleuses.

Qu'on soit jeune ou vieux, homme ou femme, il importe d'aller voter parce qu'il y a, dans cette campagne électorale, des enjeux importants qui nous interpellent. Qui plus est, certains enjeux sectoriels tels le développement d'une fonction publique de qualité, le maintien d'un système postal public et la défense des droits d'auteur par l'adoption de lois fédérales plus sévères, pour n'en nommer que quelques-uns, interpellent directement les membres de la FTQ.

### **Un appui au Bloc québécois et des engagements fermes**

La FTQ recommande un appui au Bloc québécois, car il est le parti le plus apte à porter les intérêts et les aspirations légitimes de la population québécoise à Ottawa. Par sa vigilance, le Bloc québécois est un solide rempart contre les reculs que veulent nous imposer les partis politiques de droite.

Au fil des ans, le Bloc québécois a défendu avec vigueur les préoccupations des travailleurs et des travailleuses du Québec. À cette fin, il a constamment travaillé en étroite collaboration avec le mouvement syndical. Le Bloc québécois est un allié solide pour défendre nos valeurs et porter nos revendications. C'est aussi un parti dont le programme et l'orientation à l'égard du devenir du Québec et de la question nationale sont compatibles avec les positions de la FTQ.

Pour toutes ces raisons, la FTQ estime que le Bloc québécois est le parti le mieux outillé pour faire obstacle à l'élection de députés conservateurs au Québec. Nous lui demandons, de même qu'à ses candidats et candidates, de soutenir les priorités syndicales contenues dans cette déclaration. Ensemble, nous pourrions ainsi faire un formidable pas dans la bonne direction.

Le 11 avril 2011  
LC/MA/do

**Qu'il soit résolu** que le conseil général de la FTQ accorde son appui officiel au Bloc québécois et l'incite à soutenir les priorités de la FTQ durant cette campagne;

**Qu'il soit également résolu** que le conseil général de la FTQ invite les affiliés à soutenir activement les candidats et les candidates du Bloc québécois.